

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1249 nommant M. Billaut (Pierre), ordonnateur délégué du budget local et des budgets annexes pendant les absences de M. Goarin (Jean), conseiller aux Affaires administratives.

n° 1249

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 novembre 1961

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1961

Date du numéro
30 novembre 1961

VISAS

Le Chef du Territoire de la Côte française des Somalis, Officier de la Légion d'honneur,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'arrêté n° 401 du 6 avril 1960 est et demeure abrogé. Art. 2. — Pendant les absences de M. Goarin Jean, conseiller aux Affaires administratives, M. Billaut Pierre, attaché de la France d'outre-mer, adjoint au chef du Service des Finances territoriales, est nommé ordonnateur délégué du budget local et des budgets annexes.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire général,Yves DE DARUVAR.